

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2015**

Etaient présents : tous les conseillers municipaux sauf :

- Philippe HOURDAIN excusé représenté par Claude VERDREAU
- Elodie BRUSCHERA excusée

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide l'attribution de deux subventions communales exceptionnelles (Foyer Rural : 400 €, Association CARPE DIEM 21 : 750 €) ;
- Décide de l'échéancier des travaux à réaliser pour la mise en accessibilité dans les bâtiments communaux recevant du public (Eglise, Mairie, Ecole Maternelle) ;
- Décide la réalisation d'un terrain de pétanque par l'entreprise PENNEQUIN pour un montant de 7 740 € HT ;

Questions diverses :

Deux représentants de la Sté ORSIMA (anciennement HOLCIM GRANULATS) sont venus présenter un projet d'extension de carrières (30 hectares à exploiter sur 10 à 15 ans).

Monsieur le Maire et Mme BERTET présente une analyse et prospective financière de la Commune.

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal :

- D'un courrier de Mme BOUZIANE, députée concernant l'accueil des réfugiés ;
- Du changement des horaires de bus scolaires (un seul bus possible au lieu de deux pour arriver à l'heure dans les collèges et lycées dijonnais) ;
- De l'invitation du 11 novembre (vernissage de l'exposition de M. BARBEY) ;

Monsieur VERDREAU fait part au Conseil Municipal :

- De la synthèse de divers devis demandés pour l'étude de dangers de la digue communale (dossier en cours) ;
- du projet de lotissement proposé par NEXITY ;
- du rapport de la commission d'enquête concernant le passage de la canalisation gaz ;
- du dossier « Plan Communal de Sauvegarde », réunion à venir ;
- de l'avancement du dossier « rénovation de l'école maternelle » : Ecole provisoire pendant les travaux 38 600 € HT) ;
- du dossier « catastrophe naturelle sécheresse » à déposer en Mairie en cas de dégâts constatés (voir site internet de la Commune : [www.rouvres-en-plaine.fr](http://www.rouvres-en-plaine.fr)) ;

Monsieur PAUTET fait part :

- de l'avancement des travaux Rue Jean sans Peur et de l'aménagement en cours de l'aire de jeux ;
- de l'avancement du dossier de création du nouvel arrêt de bus rue des Ducs de Bourgogne (probablement en 2016) ;
- de l'instauration de la priorité à droite dans tout le village à partir du 1<sup>er</sup> octobre ;

Madame BOUBAULT fait part :

- de la mise en place du dispositif « voisins vigilants » 52 foyers ont adhéré ;
- du dispositif pédibus mis en place par les parents d'un quartier (ramassage scolaire à pied) ;
- du dépôt du dossier « village étoilé » ;
- du nettoyage du parcours de santé programmé par le Conseil Municipal Jeunes ;

Messieurs PAUTET Bernard et FRANET font part :

- de l'élection du Président du Syndicat du Bassin de la Vouge (M. COLLARDOT JF Maire de Flagey-Echezeaux) ;

Le Maire,  
Hubert SAUVAIN